ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-sixième réunion du Groupe régional Afrique – Océan indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/26)

7 - 8 novembre 2023

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne

ACTIVITES DU MECANISME D'EVALUATION PAR LES PAIRS DES ANSP AU NIVEAU DE L'AFI

(Présentée par l'ASECNA)

RESUME
Ce document présente les actions menées dans le cadre de la reprise des activités du Mécanisme de revue par les ANSP pairs de la région AFI après la pandémie de COVID-19. Le Programme de revue par les ANSP pairs Africains est né de la volonté des ANSP de la région AFI de mettre en place un mécanisme d'évaluation par les pairs et de benchmarking, à l'instar de « IOSA » pour les compagnies aériennes à travers l'IATA et de « APEX » pour les gestionnaires des aéroports à travers l'ACI. Il fait désormais partie des objectifs sécurité d'Abuja révisés concernant la fourniture des services de la navigation aérienne dans la région AFI. Le cadre du concept et les objectifs programme de revue par les pairs ainsi que son mandat, ses principes directeurs, ses phases tels que décrits dans le manuel d'orientation et ses appendices constituent la base du programme et sont conçus pour renforcer l'objectif de qualité de ce processus cohérent et systématique. Suites à donner : voir point 3

REFERENCE(S)	APIRG/22 Conclusion 22/38: Mécanisme d'évaluation par les pairs des ANSP Objectifs Sécurité Abuja révisés A39 – WP/456
Objectifs Stratégiques	A, B, C, D et E

1 INTRODUCTION

1.1 A l'initiative du Président du Conseil, une réunion des fournisseurs africains de services de navigation aérienne (ANSP) s'est tenue à Montréal le 4 février 2015 afin de discuter de la nécessité d'identifier les voies et moyens de relever certains défis auxquels les services de navigation aérienne sont confrontés dans la région Afrique-Océan Indien (AFI).

1.2 Le Programme africain de revue par les pairs des ANSP est né de la volonté des ANSP africains de mettre en place un mécanisme d'évaluation et de benchmarking par les pairs, à l'instar de l'IOSA pour l'IATA (compagnies aériennes) et de l'APEX pour l'ACI (aéroports).

1.3 En 2016, un groupe de pilotage a été créé en vue d'élaborer un cadre régional et un mécanisme pour améliorer les performances en matière de sécurité des ANS en Afrique, y compris la revue par les pairs. Il est composé des membres suivants : ASECNA (Président), Air Traffic Navigation Services (ATNS), Afrique du Sud (Vice-Président), CANSO (Membre et Secrétariat), les ANSP du Ghana, du Kenya, du Mozambique et du Nigeria (Membres), OACI (Membre) et la Commission de l'aviation civile africaine (CAFAC) (Observateur). Il a été convenu que l'OACI continuerait à jouer un rôle actif dans le soutien de l'initiative par l'intermédiaire des bureaux régionaux de la région AFI.

2 ANALYSE

2.1 Objectifs du mécanisme de revues par les ANSP pairs africains

2.1.1 Les principaux objectifs de l'initiative sont les suivants :

a) établir et maintenir un niveau uniforme de sécurité pour la région de l'AFI.

b) aider les ANSP Africains à s'acquitter de leurs obligations internationales en matière de fournitures de services de navigation aérienne, y compris les services de la circulation aérienne (ATS), la conception des procédures de vol, le service d'information aéronautique (AIS), la cartographie, la météorologie (MET), les communications, la navigation et la surveillance (CNS), la recherche et le sauvetage (SAR) et le système de gestion de la sécurité (SGS).

c) mettre en commun les outils, les ressources humaines et les formations disponibles et intégrer des revues de sécurité et de qualité dans un programme d'assurance sécurité et qualité spécifique aux ANSP afin de réduire les coûts de certification.

2.1.2 Cette initiative fait partie des objectifs sécurité d'Abuja révisés concernant la fourniture des services de la navigation aérienne dans la région AFI.

2.2 Etat d'avancement

2.2.1 L'OACI, à travers ses bureaux régionaux, appuie les ANSP africains dans la mise en œuvre effective de ce programme. Ce soutien s'est déjà matérialisé par :

- l'élaboration d'un projet de manuel du programme africain d'examen par les pairs des ANSP afin de mettre en place un cadre d'examen englobant le SGS et tous les domaines de l'ANS (ATS, CNS, MET, SAR, PANS-OPS, AIM et étalonnage NAVAID)
- la mise à disposition des experts pour la formation au cadre de revue accueillie par l'ASECNA à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) du 26 au 28 avril 2018

Ce projet de manuel a été adopté lors de la réunion de l'ANSP qui s'est tenue du 3 au 5 mai 2017 à Freetown (Sierra Leone). Des revues croisées ont été effectuées par l'ASECNA et l'ANSP Ghana en 2019 pour évaluer le projet de manuel.

Une initiative similaire a été mise en place par CANSO Afrique appelée CANSO Standards of Excellence (CANSO SoE) et a vu la participation de certains fournisseurs de services de navigation aérienne africains, notamment le Ghana, l'Eswatini et l'Afrique du Sud.

2.2.2 L'avènement de la pandémie de Covid-19 a conduit à la suspension de ces activités. Lors de leur réunion tenue à Lomé, au Togo, du 28 mars au 1er avril 2022, les ANSP africains ont convenu de relancer les activités de revue par les pairs en 2023 en fusionnant toutes les initiatives similaires au niveau continental, en particulier les CANSO SoE. C'est ainsi qu'a été mise en place une Task Force dirigée par l'ASECNA, composée également d'experts des ANSP du Ghana, du Kenya, d'Afrique du Sud, d'Ouganda, de Tanzanie, de Zambie et d'Eswatini, dont l'objectif est de :

- Fusionner le projet de manuel de programme élaboré par l'OACI avec le manuel de CANSO SoE.
- Produire un questionnaire de revue unique en tenant compte des nouvelles versions des questions du protocole de l'OACI et des éléments d'évaluation du SGS contenus dans le manuel de CANSO SoE.
- Traduire la documentation révisée de l'anglais en français pour disposer de l'ensemble de la documentation dans ces deux langues de travail.
- Organiser la formation d'experts pour se familiariser avec le nouveau cadre commun pour les revues par les ANSP pairs africains.
- Mener des activités de revues pilotes au cours du second semestre de 2023 pour mettre à l'essai le nouveau cadre.

2.2.3 Loin d'être un « audit de plus », cette initiative mise en place volontairement par les ANSP Africains vise la promotion entre les ANSP participants du partage d'expériences opérationnelles et de gestion de la sécurité et de la qualité des services rendus aux usagers. Lors des diverses réunions continentales qui les ont réunies (Réunion de Lomé ci-dessus mentionnée, Conférence Annuelles de CANSO Afrique 2022 à Dakar, Sénégal et 2023 à Livingstone, Zambie) les ANSP ont émis des inquiètes entre autres sur :

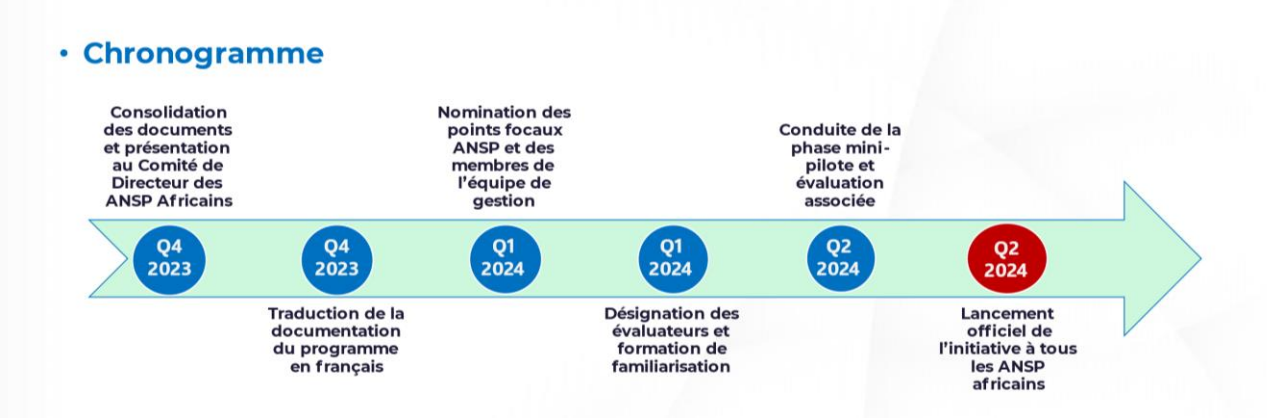
- l'aspect d'une activité de supervision de la sécurité que prend l'initiative et
- la confidentialité des informations recueillies pendant les revues par les pairs.

Ces inquiétudes peuvent à terme freiner l'engouement des ANSP pour le programme et leur élan à y participer. Les ANSP souhaitent que le processus conception, validation et mise en œuvre des plans d'actions correctives soit volontaire. Il en ressort ainsi, la nécessité de réviser l'objectif de sécurité d'Abuja N°16 en son point C) relatif à l'élaboration des plans actions correctives.

2.2.4 Les projets de documents finalisés ont été soumis à l'OACI pour commentaires avant le début des examens pilotes et la diffusion aux fournisseurs de services de navigation aérienne africains. Le projet final, y compris les résultats de l'examen pilote, sera présenté au Comité directeur de l'initiative.

2.3 Perspectives

2.3.1 La figure suivante présente le projet de chronogramme des activités prévues jusqu'au lancement officiel prévu au second trimestre 2024



2.3.2 Le défi à relever sera la vulgarisation effective du programme au niveau de tous les ANSP Africains pour un meilleur partage d'expérience au sein de l'industrie. A terme, un partage d'expérience serait fait avec les autres régions du monde pour une capitalisation de cette expérience africaine conformément aux dispositions de la conclusion 22/38 de APIRG 22.

3 SUITES À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre note de l'information fournie dans ce document ;
b) féliciter l'OACI pour son soutien continu au Programme africain de revues par les ANSP pairs africains ;
c) encourager les États à soutenir le projet de plan AFI sur la mise en œuvre du Programme africain de revue par les ANSP pairs et à mettre en place une équipe chargée de recruter les experts des ANSP pour l'exécution des revues ;
d) demander aux fournisseurs de services de navigation africains de travailler ensemble pour renforcer ce Programme africain de support par les ANSP pairs afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de transport aérien en Afrique ;
e) demander au RASC-AFI de réviser l'objectif de sécurité d'Abuja N°16 en son point C) pour faire de l'élaboration des plans actions correctives un processus volontaire pour les ANSP pour pérenniser cette initiative.